

Compte-rendu synthétique

TABLE RONDE

« Comment garder nos territoires sans OGM ? »

Jeudi 13 Avril 2006 à 14 h à Foix (Salle Polyvalente)

Le lundi 20 octobre 2003 à la chambre d'Agriculture à Foix, les représentants des principales organisations agricoles départementales (Chambre d'Agriculture 09, Fédération Départementale des Coopératives Agricoles 09, FD CUMA, FASEA, JA, Coordination Rurale, CIVAM BIO 09, AFFAP, AADEB) ont signé l'APPEL «Ariège, TERRE SANS OGM».

Cet appel avait reçu le soutien de nombreux élus ariégeois. L'Ariège avait été le premier département où l'ensemble des agriculteurs, représentés par leurs organisations professionnelles, syndicales et soutenus par les principaux élus du département, s'étaient engagés à ne pas cultiver d'OGM.

Le contexte a changé entre 2003 et 2006, le moratoire sur les cultures OGM de plein champ a été levé et un projet de loi sur les règles de «coexistence» doit être présenté courant 2006 au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

Considérant que, comme en 2003, la coexistence d'une filière OGM et non OGM sur un même territoire n'est pas envisageable, les signataires de l'appel de 2003 ont décidé de renouveler cet appel en 2006, en le complétant. L'objectif est de rassembler les signataires de l'appel «Ariège, terre sans OGM» de 2003, et d'envisager ensemble les moyens à mettre en oeuvre aujourd'hui pour que notre département reste « Sans OGM ». (Voir texte de l'appel)

A l'occasion de la signature de ce nouvel appel, une Table ronde a été organisée sur le thème « Comment garder nos territoires sans OGM ? » le 13 Avril 2006 à la salle Polyvalente de Foix.

Participants à la table ronde :

Mr Henry Nayrou (Député de l'Ariège) , Mr Alain Fauconnier (Vice président du Conseil Régional Midi-Pyrénées), Mr André Rouch (Conseiller Général et Président de la commission agricole du Conseil Général de l'Ariège), Mr Jean Claude Gaychet (Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège), Mr François Toulis (Président de la Fédération des Coopératives Agricoles d'Ariège), Mr Francis Poineau (AOC Fromage OSSAU IRRATY), Mr Jérôme Viel (Adjoint Responsable Certification AB d'Ecocert) Mr Bernard Storup, (Directeur de SOY), Mr Pierre Zordan (Maire de Le Plan (31)), Mr Michel Zoia (représentant des consommateurs INDECOSA 09) , Mr François Calvet (Civam Bio 09) et Mr Dominique Murlane (ATTAC 09)

Une synthèse des débats ainsi que les articles de presse sont présentés dans ce document.

## **Un contexte législatif européen inadapté pour garder des territoires sans OGM**

Le choix d'une Ariège sans OGM est pour Mr le Député Henry Nayrou<sup>1</sup>, un positionnement fort qu'il faut renouveler en 2006. Territoire prédisposé à des productions respectueuses de l'environnement, l'Ariège doit se singulariser et se différencier grâce à l'appel « Ariège terre sans OGM » afin d'augmenter son attractivité. Le projet de loi sur les OGM qui doit être soumis au vote à la mi-juin à l'Assemblée Nationale n'est pas acceptable car il ne traite pas complètement du problème de la responsabilité en cas de pollution par les OGM. Si Mr le Député souligne l'importance de ne pas « tourner le dos à la recherche » il insiste sur le respect des choix de chacun, celui de l'Ariège étant de rester sans OGM.

Choix partagé par la région Midi Pyrénées qui s'est prononcée en 2003 « contre les cultures et les essais en plein champ », et adhère au réseau « OGM FREE » comme 16 autres régions Françaises. Plus de 40 régions européennes ont signé la Charte de Florence<sup>2</sup> et demandent la mise en place d'un moratoire sur les cultures OGM de plein champ et le maintien d'une agriculture indemne de tout recours aux OGM.

Mr le vice Président Alain Fauconnier<sup>3</sup> rappelle que les promoteurs des cultures OGM annoncent que 8000 ha de maïs OGM devraient être plantés en France cette année, dont 6000 ha en Aquitaine et en Midi Pyrénées. « Les compétences législatives françaises en matière d'OGM sont faibles » déplore le Vice Président du Conseil Régional. En effet, l'Etat français se contente de mettre en application les lois européennes, et les Régions peuvent tout au plus émettre des vœux.

De même les consommateurs restent mobilisés et attentifs au contexte législatif. Ceux-ci doivent « continuer la lutte pour gagner » souligne Mr Zoia Michel<sup>4</sup>, représentant de l'association des consommateurs INDECOSA 09. Un des premiers résultats de cette lutte est l'étiquetage sur les produits qui contiennent 0.9% d'OGM. Toute fois les consommateurs revendiquent l'application du principe de précaution et le droit au libre accès aux résultats d'analyses et à l'information sur les OGM ainsi que l'étiquetage des produits des animaux ayant été nourris avec des OGM.

## **Une demande forte des agriculteurs et des consommateurs pour garder une alimentation sans OGM**

Deux éleveurs, responsables de filières de qualité du grand Sud Ouest ont apporté leur témoignage.

Pour Mr Francis Poineau<sup>5</sup>, éleveur des Pyrénées Atlantiques, le fromage Ossau-Iraty, produit d'exception, doit respecter les usages locaux, loyaux et constants liés aux traditions et au territoire. Partant de ce constat, l'AOC s'est tout naturellement positionnée pour exclure l'utilisation de la nouvelle technologie que sont les OGM.

---

<sup>1</sup> Contact : Mr le Député Henry Nayrou, permanence : Quai du Gravier 09 200 St Giron  
05.61.04.64.64

<sup>2</sup> <http://www.gmofree-europe.org/documents/Declaration-de-Vienne.doc.pdf>

<sup>3</sup> Mr le Vice Président Alain Fauconnier, Conseil Régional de Midi Pyrénées 22, boulevard du Maréchal-Juin 31 406 Toulouse Cedex 04 Tél : 05.61.33.50.50

<sup>4</sup> Contact : INDECOSA 17 place Albert Tournier 09 100 Pamiers 05.34.01.35.45

<sup>5</sup> Francis Poineau maison Othegain 64 130 Moncayolle 05.59.28.83.35

De son côté Mr Patrick Masser, éleveur et Vice Président de l'Interprofession Régionale du Veau d'Aveyron IRVA<sup>6</sup> expose comment a été créé, en 1989, cette Interprofession pour redresser la production bovine. Etant donné que les Italiens étaient leur principal acheteur, les éleveurs ont décidé de faire un voyage d'étude pour recenser les attentes de la filière italienne et ainsi rédiger un nouveau cahier des charges. Cette rédaction a permis de décrire le travail et les savoirs faire des éleveurs et de communiquer avec les acheteurs. Leur volonté a été « de ne rien inventer » et de décrire les pratiques héritées des « anciens ». Leur interprofession s'est donc tout naturellement dirigée vers des aliments sans OGM car ceux-ci ne correspondent pas aux pratiques paysannes.

Même soucis du côté des agriculteurs ariégeois.

Tandis que Mr Jean Claude Gaychet, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège fait part de ces questionnements, de ces inquiétudes vis-à-vis des OGM si ceux-ci sont cultivés en Ariège : « Comment pourra-t-on produire sans OGM ? Comment protéger nos filières de qualité ? Comment garantir une filière sans OGM ? », Mr François Toulis, Président de la Fédération Départementale des Coopératives Agricoles de l'Ariège, quant à lui, exprime son incertitude quant aux incidences des OGM sur l'homme et la nature et souhaite : « que l'on ne se précipite pas, c'est pourquoi le moratoire lui s'emblait être une bonne chose ». La coexistence lui paraît improbable, l'amélioration des revenus des agriculteurs qui utiliseront des OGM, n'est pas évidente, les investissements liés à la séparation des filières dans les coopératives ne vont pas améliorer la situation de celles-ci.

Enfin Mr François Calvet, Vice Président du CIVAM BIO 09, indique que de nombreux signes de qualité ont décidé d'exclure les OGM de leur règlement. Les Fermiers de Loué, l'Interprofession du Comté par exemple ont mis en place avec les producteurs d'aliments et les éleveurs une traçabilité complète de l'auge à l'assiette. Même soucis en Suisse, qui a décidé de rester Sans OGM, où la concertation entre consommateurs, paysans, transformateurs et distributeurs permet la mise en marché de produit sans OGM<sup>7</sup>.

## **Des initiatives existent pour garder nos territoires sans OGM**

Certains élus ont pris des initiatives pour interdire les OGM sur leur territoire. Mr Pierre Zordan<sup>8</sup>, maire de Le Plan (31), est venu témoigner des difficultés administratives qu'il a rencontré pour faire valoir les arrêtés municipaux interdisant la culture d'OGM sur sa commune. Selon lui, « il est important de se positionner clairement contre les OGM, en prenant un arrêté, même si il doit être contesté par l'autorité préfectorale ». Une association de maires refusant de voir des cultures OGM sur leur commune a été créée : Association Champ Libre<sup>9</sup>.

Il faut noter que cette démarche militante, va à l'encontre de la Commission Européenne qui rejette, le positionnement de certain pays comme la Grèce, l'Autriche qui souhaitent interdire les OGM sur leur territoire.

Pour répondre à la demande des consommateurs (majoritairement opposés aux OGM)<sup>10</sup>, des solutions ont néanmoins été trouvées par des organisations professionnelles ou des transformateurs ; comme sont venu en témoigner les représentants de l'IRVA, de l'AOC

---

<sup>6</sup> IRVA tel 05.65.73.78.04

<sup>7</sup> [http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=1581](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=1581)

<sup>8</sup> Mairie 31 220 Le Plan tel 05.61.98.17.08

<sup>9</sup> Contact Association Champ Libre Mairie de Bax 31310

<sup>10</sup> Sondage BVA / Agir pour l'environnement. Janvier 2006. 78% des français sont favorables à une interdiction temporaire des cultures OGM de plein champ.  
<http://www.agirpourenvironnement.org/pdf/sondageogm.pdf>

Ossau-Iraty ou de l'entreprise Nutrition et Soja (SOY)<sup>11</sup>. Ses 3 filières sans OGM, fonctionnent grâce à l'engagement et à la volonté des agriculteurs et acteurs des filières.

L'IRVA propose à ses adhérents une liste de fabricants d'aliments sans OGM. Ceux-ci doivent exclusivement s'approvisionner chez ces fabricants référencés. Mr Masser se félicite que depuis cinq ans, sur 90 contrôles d'aliments, aucun résultat n'a été supérieur au seuil des 0.9%.

La filière AOC Ossau-Iraty a aussi mis en place une liste d'aliment pour bétail autorisé, en partenariat avec des fabricants d'aliment. Elle a aussi mené un travail de communication et de sensibilisation des éleveurs, sur les dangers et enjeux des OGM. Malgré l'engagement de 11 fabricants à fournir exclusivement des produits sans OGM, sur 18 contrôles réalisés seulement 8 n'ont pas été conformes à la réglementation, c'est à dire un taux d'OGM supérieur à 0.9%, « 7 des ces produits (non-conformes) sont à base de soja » souligne Mr Poineau Francis. Selon lui, le problème c'est qu'aujourd'hui les fabricants d'aliments ont de plus en plus de difficultés à garantir et à fournir des aliments sans OGM.

Ne voulant pas tomber dans le fatalisme des OGM, la société SOY (spécialisée dans l'alimentation humaine) a mis en place (en 1981) la première filière de soja BIO sans OGM. Son but était de prouver qu'il est techniquement possible de faire du soja BIO tout en étant économiquement viable. Cette affirmation est dû en partie au fait que le soja est une plante moins exposée à la contamination croisée que le maïs et le colza « fortement condamnés » selon Mr Storup. De plus, la culture de soja OGM n'est pas autorisée en France, ce qui permet de limiter les risques de contamination. Pour assurer la traçabilité du soja, SOY pratique de nombreux contrôles, inscrits au cahier des charges. Les organismes certificateurs, pratiquent au total, plus de 400 analyses par an à chaque étape de la filière (sur les semences, au cours des cultures, des récoltes, de la transformation...).

Les premières années, même si les fournisseurs avaient des certificats, les lots de semences contenaient, à des niveaux très faibles des traces d'OGM (inférieur à 0,1 %). Après enquête, ils se sont aperçus que la contamination pouvait provenir des semences certifiées multipliées au Etats-Unis. Par conséquent, SOY a choisi d'utiliser exclusivement les semences multipliées en France.

Néanmoins, Mr B Storup explique qu'il persiste encore une situation aberrante malgré tous leurs efforts. Notamment sur l'analyse des récoltes : 5 % des récoltes ont des traces d'OGM, inférieurs à 0,01 % : « une pollution en bruit de fond ».

## **Culture de plein champ et semences polluées sont les principaux vecteurs de propagation des OGM**

Mr F Calvet, représentant le groupement des agriculteurs biologique de l'Ariège confirme qu'effectivement « au Canada, la culture du colza bio n'est plus possible car trop polluée par le colza OGM..... En Espagne, un agriculteur bio a dû détruire toute sa récolte de maïs bio car elle contenait 10 % d'OGM.<sup>12</sup> ». Autant d'exemples qui prouvent que « les OGM vont tuer l'agriculture biologique et traditionnelle Ariégeoise » explique Mr F Calvet. Ainsi les agriculteurs biologiques se positionnent formellement opposés aux cultures d'OGM et revendiquent leur indépendance aux semenciers afin de pouvoir utiliser leurs propres semences.

---

<sup>11</sup> Contact : Bernard Storup Nutrition et Soja - Chemin de l'Horte - 31250 Revel tél : 05.62.18.72.78

<sup>12</sup> [http://www.infogm.org/article.php3?id\\_article=2649](http://www.infogm.org/article.php3?id_article=2649)

Dominique Murlane, conseiller scientifique à ATTAC insiste sur la nécessité d'une réglementation européenne stricte quant à la teneur en OGM des semences traditionnelles et biologiques. Pour les semences, les pollutions génétiques issues de culture de plein champ mettent en péril les schémas de sélection participatif, ainsi que la production de semences sur les fermes.

Mr Gérôme Veil représentant d'ECOCERT, organisme de certification agréé, indique que sur 200 analyses réalisées en 2005 sur des semences de soja utilisées par les agriculteurs biologiques, 4 ont été supérieures à 0,1 % alors qu'il n'y a pas encore d'OGM cultivés massivement.

A l'avenir, si les surfaces de cultures OGM se développent, les risques de pollution des cultures biologiques et traditionnelles augmenteront. Les contrôles devront donc se renforcer et les coûts de la certification n'en seront que plus élevés.

« Ce seuil est une porte ouverte à des dérives qui contribueraient à augmenter le plafond d'année en année » affirme Mr B Storup.

## **Que peuvent faire les organisations professionnelles agricoles ?**

« Je représente la diversité de tous les agriculteurs, je ne peux pas décider pour eux. Mon souci aujourd'hui est de savoir comment produire sans OGM pour protéger les filières de qualité » explique Mr JC Gaychet, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège. Mr F Toulis, Président de la Fédération des Coopératives d'Ariège, précise également qu'il est dans une position délicate « la controverse est trop grande » affirme-t-il. Selon lui, le moratoire était une bonne chose car il laissait le temps de l'expérimentation. Aujourd'hui, la coexistence lui semble difficile, et l'utilisation de semences OGM n'est pas forcément justifiée en Ariège (absence de forts dégâts liés à la pyrale par exemple). Mr Toulis, affirme pourtant qu'il est de plus en plus difficile de contenir la volonté de quelques agriculteurs qui souhaitent semer des OGM. C'est pourquoi, Mr Rouch souhaite que les agriculteurs soient d'avantage informés, par les professionnels du monde agricoles, afin qu'ils comprennent qu'il n'est pas avantageux de produire du maïs BT en Ariège. « Il est important que nos adhérents se posent la question de leur responsabilité vis-à-vis de leurs voisins. Ne sachant pas tout sur les OGM, il est de notre devoir de prendre des précautions » explique Mr Toulis.

Pour terminer cette table ronde, Mr F Calvet incite les participants à travailler ensemble et à communiquer sur cette position forte « d'une Ariège sans OGM » pour créer de nouvelles filières sans OGM. Il appelle solennellement les agriculteurs à ne pas mettre en place de cultures OGM en Ariège

## **Appel : “Ariège, TERRE SANS OGM”**

**Nous considérons que la coexistence d'une filière OGM et non OGM sur un même territoire n'est pas envisageable.**

Depuis plusieurs années, des filières de qualité ont mis en œuvre des procédures complexes et coûteuses pour garantir une production non OGM. Elles ont pu mesurer les difficultés de maintenir exemptes d'OGM leurs productions (contaminations accidentelles par dissémination, par les semences.....).

**Nous revendiquons le droit au libre choix de produire ou de consommer sans OGM.**

L'agriculture et l'élevage traditionnels, les signes officiels de qualité, répondent aux attentes des consommateurs en apportant des réponses en terme de traçabilité, de qualité, d'origine et de contrôle des produits. Aujourd'hui nous ne pouvons que suivre les consommateurs dans leur attente d'information sur la présence ou non d'OGM dans leurs assiettes.

**Nos organisations, sans prendre de position commune sur l'intérêt ou non des OGM, et face aux incertitudes encore trop présentes :**

- **se prononcent pour un moratoire sur les cultures OGM de plein champ,**
- **demandent l'engagement de la responsabilité totale des producteurs d'OGM (du semencier à l'agriculteur),**
- **appellent solennellement les agriculteurs et leurs représentants à ne pas mettre en place de cultures OGM dans le département de l'Ariège,**
- **souhaitent la mise en place d'une politique agricole départementale pour favoriser le non recours aux OGM en production végétales et animales, et pour développer et valoriser les filières non OGM.**

*A ce jour les signataires de cet appel sont :*

JC Gaychet (Président de la Chambre d'Agriculture), F Toulis (Président de la Fédération des Coopératives Agricoles d'Ariège), V Escourroux (Président de la Coopérative CAPLA), Destrem Guy (Vice président du conseil Général de l'Ariège), A Bazerque (AFFAP et Confédération Paysanne), D Murlane (Attac 09), N Danigo (Collectif Danger OGM), H Nayrou (Député et Conseiller Général), A Rouch (Conseiller Général), J.P Bel (Sénateur) , F. Massat (Vice Présidente du Conseil Régional), E. Franco (Conseiller Régional), R Coumes (Conseiller Général), N. Meler (Président du conseil de développement du Pays de Foix et Haute Ariège) , A Mirouse (Président de la CC du Val'Couserans), J. Souquet (Conseiller Général) , P. Saboy (Conseiller Général) , M. Zoia (Représentant des consommateurs INDECOSA) , ainsi que 25 Maires Ariégeois dont : Daumazan, Bestiac, Manses, Clermont, Cerizols, Foix, Bagert, Erce, Villeneuve d'Olmes, Saint Michel, Montségur, Tourtrol, Roquefixane, Pareage, Mirepoix, Labastide de Sérrou, Labastide du Salat, Biert, Manses, Aiguillon, Mercenac, Carlanet, Tourtouse, Loubaut.